

ENTOURAGE

Par Profil supprimé Postée le 11/07/2014 17:36

Bonjour,

mon fils de 21 ans fume du cannabis depuis 15 ans et je pense qu'il a pris d'autres drogues, descolarisé depuis qu'il fume, il travaille actuellement dans une association de réinsertion ou il y a des hauts et des bas mais il est bien suivi. Son petit frère a suivi un parcours classique au lycée, en Terminale il pratiquait beaucoup de sport car il voulait rentrer dans une école militaire, il a moins travaillé et il a eu quelques écarts de comportement en classe surtout au troisième trimestre. J'ai reçu un blâme du proviseur alors que l'année scolaire était finie et il préparait son bac, le proviseur a mis aussi une observation sur son livret scolaire qui pourrait le pénaliser plus tard pour son orientation: "élève qui perturbe la classe". Le blâme est une sanction rare qui est mise pour des faits graves, comme la violence. J'ai du insister pour avoir un RDV avec le proviseur car je pensais qu'il s'agissait d'une erreur, elle n'a rien voulu changer, je n'ai pas abordé le sujet de la dépendance de son frère car je ne me sentais pas en confiance. Dans un lycée très sélectif du centre ville, le proviseur m'a présenté un portrait totalement négatif de lui alors qu'il ne le connais pas et ce portrait ne correspond pas avec celui qui a été donné au conseil de classe, la déléguée des parents d'élèves présente était avec moi. Cela m'a fait beaucoup de mal car au fond de moi je trouve qu'il est très méritant par rapport au contexte familial dans lequel il a dû étudier: sa chambre était presque toujours occupée par son frère qui dormait le jour, il ne voulait pas inviter des copains à la maison, pendant une période il y a eu pas mal de violence à la maison, avec des hospitalisations etc Je ne comprends pas pourquoi ce blâme et cette observation négative dans le livret ont gâché tellement ma joie alors qu'il a eu son bac. Parfois, les parents des jeunes dépendants nous nous sentons très seuls.

Je suis enseignante moi même et des fois je ne me sens pas bien dans ce milieu que je trouve très cruel, il y a une grande distance entre la vie des enseignants qui ne veulent rien comprendre et la réalité de nos jeunes. Pourtant je suis très consciencieuse dans mon travail et j'ai un très bon contact avec mes élèves, j'ai un grand respect pour les élèves en difficulté et avec nos équipes de travail nous veillons toujours à qu'ils aient une place au lycée ou ailleurs s'ils souhaitent nous quitter.

Mise en ligne le 15/07/2014

Bonjour,

Nous comprenons bien votre point de vue. Sachez que vous pouvez livrer ce témoignage dans la rubrique appropriée sur notre site ici ou dans un forum.

Par ailleurs,sachez qu' il existe dans toutes les grandes villes des CJC (Consultation Jeune Consommateur) qui reçoivent les usagers de produits (de 16 à 25 ans) mais aussi leur entourage (parents, famille, amis), de manière anonyme et gratuite. Nous vous joignons une adresse proche de chez vous en bas de message. N'hésitez pas à les contacter ou à joindre l'un de nos écoutant au 0 800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2H (l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou par chat, du lundi au vendredi de 14h à 2h. L'équipe pluridisciplinaire pourrait, si vous le souhaitez, vous apporter l'écoute et le soutien dont vous auriez besoin pour vous sentir moins seuls en tant que parents.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA RESSOURCES L'ETAPE 84

4 avenue Saint Ruf
84000 AVIGNON

Tél : 04 90 86 52 47

Site web : www.groupe-sos.org/structures/54/csapa_avapt_1_Etape_84

Accueil du public : Lundi et vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h, mardi et jeudi 13h à 18h,mercredi de 9h30 à 13h et 14h à 18h

Voir la fiche détaillée